

6

RAPPORTS Commissions

Du Coordinateur du SIEV

Corpus Juan Delgado, CM

2 juillet 2016

I.- Le SIEV. D'où venons-nous ? Où en sommes-nous ? Vers quoi nous dirigeons-nous ?

Le Supérieur Général et son Conseil ont créé le SIEV (Secrétariat International des Etudes Vincentiennes) en réponse à un Postulat approuvé par l'Assemblée Générale de 1980 :

« On propose que chaque Province ou groupe de Provinces aient une organisation propre pour la promotion des études basiques et, de même, la diffusion de Saint Vincent, de Sainte Louise, de l'histoire des Compagnies, etc.. une autre organisation de niveau international aura pour finalité de coordonner ces efforts et de diffuser ses résultats⁸. »

Le 15 décembre 1982, le P. Richard McCullen approuvait les premiers Statuts du SIEV⁹ et mettait en marche le groupe de travail composé de cinq missionnaires. Les sessions annuelles des membres du SIEV ont produit, comme résultats les plus visibles : l'organisation de plusieurs rencontres, les colloques, les Mois Vincentiens, plus les échanges d'expériences et les publications des diverses Province de la Congrégation (bibliographie, documentation et images sur support informatique, etc.).

- 1984. Mois Vincentien général¹⁰.
- 1986. Colloque sur le Christ Vincentien¹¹.
- 1987. Mois Vincentien dédié aux missionnaires consacrés à la formation¹².

⁸ Cf. VINCENTIANA (1980), p. 258.

⁹ Cf. VINCENTIANA (1983), pp. 8-18. Les Statuts ont été révisés et mis à jour, avec nouvelle approbation du Supérieur Général, à ce moment-là, le P. Robert Maloney, le 22 octobre 1999.

¹⁰ VINCENTIANA (1984), pp. 257-838. Le Mois Vincentien s'est déroulé à Paris, où auront lieu les autres rencontres promues par le SIEV, à moins qu'un autre lieu soit indiqué.

¹¹ VINCENTIANA (1986), pp. 233-408.

¹² VINCENTIANA (1987), pp. 349-399.

- 1990. Mois Vincentien dédié aux directeurs des Filles de la Charité¹³.
- 1993. Mois Vincentien sur la nouvelle évangélisation, hommes nouveaux et communautés renouvelées¹⁴.
- 1997. Mois Vincentien sur la Mission Populaire¹⁵.
- 1999. Rencontre Vincentienne sur l'Islam¹⁶.
- 2001. Mois Vincentien dédié aux directeurs des Filles de la Charité¹⁷.
- 2002. Mois Vincentien dédié aux conseillers des groupes Vincentiens¹⁸.
- 2004. Programme pour les jeunes missionnaires consacrés aux études Vincentiennes¹⁹.
- 2008. Colloque pour promouvoir la recherche et les études Vincentiennes²⁰.
- 2011. Symposium sur le dialogue inter-religieux entre chrétiens et musulmans²¹.
- 2012. Colloques sur les études de la spiritualité Vincentienne et de l'histoire Vincentienne²².

Lorsque le P. Maloney créa le Centre International de Formation (CIF) en 1993²³, en réponse aux souhaits exprimés par l'Assemblée Générale de 1992, le SIEV conserva ses activités.

Dans une lettre aux Visiteurs, le P. Maloney annonça en 1999 le lancement d'un nouveau programme du CIF intitulé *Institut pour les spécialistes Vincentiens*²⁴ et précisa :

¹³ VINCENTIANA (1990), pp. 363-968.

¹⁴ VINCENTIANA (1993), pp. 240-532.

¹⁵ VINCENTIANA (1997), pp. 201-444.

¹⁶ VINCENTIANA (1999), pp. 217-387. La rencontre eut lieu à Beyrouth. Cf. VINCENTIANA (2000), p. 140-141.

¹⁷ VINCENTIANA (2001), pp. 201-456.

¹⁸ VINCENTIANA (2002), pp. 265-520.

¹⁹ BULLETIN PROVINCIAL DE SARAGOSSE (2004), mai. Eut lieu à Rome pendant une semaine.

²⁰ VINCENTIANA (2008), pp. 17-18. Cf. J. SUESCUN. VINCENTIANA 1957-2009. VINCENTIANA (2010), pp. 87-103.

²¹ VINCENTIANA (2012), pp. 107-234. La rencontre eut lieu en Indonésie.

²² VINCENTIANA (2011), p. 393. Les deux colloques eurent lieu à Dublin.

²³ La première rencontre du CIF eut lieu à Paris en septembre 1994. Cf. NUNTIA (1994), juillet-août-septembre, p. 2

²⁴ Cf. VINCENTIANA (1999), pp. 392-393,

« Un groupe particulier qui pourrait être servi par cet Institut serait les formateurs des nôtres qui ont besoin d'avoir une compréhension spéciale de nos racines vincentiennes. Il s'agira d'un programme intensif ayant comme orientations premières la recherche dirigée et l'étude personnelle.²⁵ »

Mais ce programme du CIF n'aboutit pas.

En 2014, le P. Gregory Gay, afin de favoriser l'intérêt pour les études Vincentiennes et donner un nouvel élan au Secrétariat International des Etudes Vincentiennes, convoqua dix missionnaires de diverses Provinces et traditions culturelles, pour réfléchir ensemble avec son Conseil sur la mission du SIEV et ainsi mieux définir ses buts et objectifs.

La rencontre eut lieu à Rome du 5 au 9 octobre 2014.

L'équipe de dix missionnaires était composée par :

Corpus Juan DELGADO RUBIO	CAE)
Nélio PEREIRA PITA	(LUS)
Emil HOFFMANN	(SLK)
Daniel P. BORLIK	(Directeur du CIF)
Andrés Roman María MOTTO GAGLIA	(ARG)
Vinícius Augusto TEIXEIRA RIBEIRO	(FLU)
Fransiscus Xaverius EKO ARMADA	(IDS)
Jean Rufin NKEE MOKELO-MO-EYALI	(CNG)
Francisco Javier ÁLVAREZ MUNGUÍA	(Curie Générale)
Agustinus HERU PRIHARSONO	(archiviste à la Curie)

Les membres de l'équipe, après avoir écouté les orientations du Conseil Général, ont travaillé sur la nouvelle proposition du SIEV, qui comprenait à la fois la réflexion sur les Statuts et les relations du SIEV (avec le Conseil Général, avec la Compagnie des Filles de la Charité, avec le CIF, avec les Universités gérées par la Congrégation, avec les responsables des archives, bibliothèques et programmes de formation Vincentienne des Provinces ou groupes de Provinces...)

En réfléchissant sur la finalité du SIEV, l'équipe a élaboré quelques lignes d'action pour les années à venir (je souligne les plus importantes) :

²⁵ R. Maloney. Aux Visiteurs de la Congrégation de la Mission (12.06.1992). VINCENTIANA (1999), p. 392.

1.- Comme groupe de réflexion

- Préparer pour la réunion de chaque année un **thème de réflexion** pour permettre l'approfondissement entre nous et que nous partagerons ensuite avec nos Provinces et la Famille Vincentienne. Nous espérons voir prochainement le fruit de notre rencontre de 2015 autour du *400^e anniversaire de la Mission et de la Charité*.
- Élaborer et mettre à jour **une base de données** avec des ressources bibliographiques et numériques en différentes langues, en les mettant au service des Provinces et de la Famille Vincentienne.
- Établir **une procédure de classification** des matières Vincentiennes à appliquer dans nos travaux, et la proposer aux Provinces et à la Famille Vincentienne.
- Nous **intéresser aux archives** existantes dans la Congrégation et réfléchir sur une proposition de travail en commun.

Avec l'aide d'autres missionnaires, les membres du SIEV travaillent à ces tâches, en achevant des travaux déjà entrepris par le SIEV dans le passé.

2.- Afin d'encourager l'approfondissement des études Vincentiennes et promouvoir des nouveaux spécialistes

- Elaborer un **Plan d'Études Vincentiennes** qui tienne en compte, non seulement des matières à étudier, mais également de la méthodologie de travail et des stratégies, visant l'intérêt des missionnaires et des Provinces.
- Fournir aux confrères et aux membres de la Famille Vincentienne **des conseils on-line** pour approfondir les études vincentiennes concrètes.
- Proposer aux Visiteurs de nommer des missionnaires afin d'**approfondir** certains aspects de l'histoire ou de la **spiritualité Vincentienne**.
- Promouvoir la création d'un *Master en Études Vincentiennes* en convention avec une ou plusieurs universités, en accord avec le Supérieur Général et son Conseil.

3.- Publications

- Mettre à jour la section SIEV du site internet cmglobal.org

- Demander chaque année à VINCENTIANA la publication d'un « dossier » spécifique de formation Vincentienne
- Diffuser et rendre accessibles les ressources (bibliographiques et numériques) dont nous disposons.

II.- LES DÉFIS ET ESPOIRS DU SIEV POUR LES PROCHAINES ANNÉES

Dans nos réflexions en équipe, quelques défis ont fait surface, auxquels nous voudrions répondre du SIEV :

1.- La nécessité d'actualiser et de recréer le charisme Vincentien.

L'instruction *Mutuae Relationes* rappelait:

« Le «charisme des Fondateurs» (Evang. Nunt. 11) se révèle comme une «expérience de l'Esprit», transmise à leurs disciples, pour être vécue par ceux-ci gardée, approfondie, développée constamment en harmonie avec le Corps du Christ en croissance perpétuelle. [...]Le caractère charismatique propre de tout Institut exige, du fondateur comme de ses disciples, une vérification continue de la fidélité au Seigneur, de la docilité à son Esprit, de l'attention intelligente aux circonstances et aux signes des temps. [...] Notre temps exige d'une façon spéciale cette authenticité charismatique, vive et ingénieuse dans ses inventions²⁶. »

Le pape François, à l'occasion de l'Année de la Vie Consacrée, a réitéré l'appel à approfondir et actualiser le mode de vie particulier dans lequel le charisme a traduit l'Évangile pour répondre aux besoins de l'Église :

« À ses origines est présente l'action de Dieu qui, dans son Esprit, appelle certaines personnes à la suite rapprochée du Christ, à traduire l'Évangile dans une forme particulière de vie, à lire avec les yeux de la foi les signes des temps, à répondre avec créativité aux nécessités de l'Église. L'expérience des débuts a ensuite grandi et s'est développée, associant d'autres membres dans de nouveaux contextes géographiques et culturels, donnant vie à de nouvelles manières de mettre en œuvre le charisme, à de nouvelles initiatives et expressions de charité apostolique²⁷. »

²⁶ Sacrée Congrégation pour les Evêques. Sacrée Congrégation pour les Instituts de Vie Religieuse et les Sociétés de Vie Apostolique. Instruction **Mutuae Relationes**, 11, 12, 23.

²⁷ PAPE FRANÇOIS. Lettre Apostolique à tous les consacrés à l'occasion de l'année de la Vie Consacrée, 21 novembre 2014, 1.

La Congrégation de la Mission et l'ensemble de la famille vincentienne perçoivent la nécessité d'actualiser et de recréer le charisme vincentien dans de nouveaux contextes culturels et existentiels de notre temps.

2.- L'accès aux sources Vincentiennes de ceux qui partagent le même charisme

La Famille Vincentienne possède un important patrimoine²⁸ spirituel. Le Frère Bertrand Ducourneau avait rédigé une note directive destinée aux directeurs dans la Compagnie afin qu'ils s'engagent, contre l'avis de saint Vincent, à recueillir ses paroles et ses conférences, de sorte que les futures générations puissent continuer à boire à sa source :

« Le meilleur héritage des pères est la bonne instruction qu'ils laissent aux enfants ... Les premiers missionnaires commettront les mêmes injustices vers ceux qui les doivent suivre s'ils ne font passer jusqu'à eux les paroles de vie de M. Vincent, puisque, étant leur commun père, tout ce qu'il laisse leur doit être aussi commun[...] Si les œuvres qu'il a faites sont œuvres de Dieu, comme elles paraissent, il faut que Dieu lui ait donné son esprit pour les faire et les maintenir ; et par conséquent les avis et les enseignements employés à cela doivent être estimés divins et recueillis comme une manne du ciel[...] Il est important que les entretiens de M. Vincent se perpétuent en la Compagnie, afin que, s'il plaît à Dieu la maintenir, ils découvrent en tous les temps et à toutes les nations quel est l'esprit de cet homme apostolique[...] Quelqu'un dira que M. Vincent ne dit rien qu'on ne puisse trouver dans les livres. Je réponds que cela peut être ; mais on sait que, pour la bonne nourriture des enfants, le lait de leur propre mère est le meilleur, et que les tendres enseignements de leurs pères font plus d'impression sur leurs esprits que ceux des précepteurs, à raison de l'estime et de l'affection naturelle que Dieu a imprimées en toutes sortes de personnes pour ceux qui les ont engendrés, outre qu'il est très difficile de trouver dans les livres les belles lumières et les bons mouvements que nous recevons des entretiens de ce charitable père, parce qu'il les donne selon nos besoins et nos obligations, qui diffèrent en beaucoup de choses de ceux des autres Compagnies qui ont écrit de ce qui les regarde ²⁹. »

²⁸ . On comprend par patrimoine, selon le canon 578 : *le but du fondateur au sujet de la nature, la fin, l'esprit et le caractère de la Congrégation, de même que les saines traditions... "Il ne se trouve en l'Église de Dieu aucune Compagnie qui ait pour son partage les pauvres et qui se donne toute aux pauvres... comme Jésus-Christ..."* SV XII (Coste), 79-80.

²⁹ Mémoire du frère Ducourneau sur les entretiens de saint Vincent. Notice manuscrite du frère Ducourneau par le frère Chollier. SV XII, pp. 445-448.

Les arguments du Frère Ducourneau restent un défi aujourd'hui pour nous missionnaires et nous pressent à utiliser tous les moyens disponibles afin que ceux qui partagent le même charisme, spécialement les jeunes missionnaires et les laïcs, puissent accéder facilement aux sources vincentiennes et à leur actualisation de manière créative et fidèle.

3.- L'urgence de préparer quelques missionnaires en tant que promoteurs de la spiritualité Vincentienne

Ce défi est la conséquence des deux précédents et a occupé la majeure partie de notre réflexion dans nos réunions. Comment pouvons-nous arriver à susciter un intérêt chez les Visiteurs et les Provinces sur l'urgence de préparer quelques missionnaires en tant que spécialistes Vincentiens ? Comment arriver à ce que dans chaque Province plusieurs missionnaires deviennent experts, pour animer la réflexion certainement, mais surtout pour entraîner dans l'expérience spirituelle Vincentienne les autres ?

Les défis sont également nos espoirs, l'objectif que nous voudrions atteindre avec les membres de la Congrégation de la Mission et avec les groupes de la Famille Vincentienne.

III.- PROPOSITIONS DU SIEV POUR LES PROCHAINES ANNEES

Le SIEV voudrait voir se réaliser dans les prochaines années les propositions suivantes

1.- Master en Études Vincentiennes

Le "Master en Études Vincentiennes" est conçu comme un programme destiné aux membres de la Congrégation de la Mission et aux personnes de la Famille Vincentienne, présentés par le Supérieur Général ou l'un des Visiteurs de la Congrégation de la Mission.

Nous proposons les objectifs suivants :

- 1). Approfondir la connaissance de l'histoire et de la spiritualité du charisme vincentien.
- 2). Préparer des agents pour le service de l'animation vincentienne.
- 3). Faciliter la lecture actualisée et contextualisée des sources du patrimoine Vincentien.
- 4). S'initier à la méthodologie appropriée pour la réflexion et la recherche sur le charisme Vincentien

Le programme, habituellement d'une durée de deux ans, se déroule de forme semi-présentielle, combinant les temps de présence dans un des centres pour consulter la base documentaire nécessaire avec l'utilisation de l'internet pour la communication avec les professeurs et les tuteurs.

Le programme est élaboré sur la base de méthodologies interactives qui mettent l'accent sur le processus d'acquisition de compétences de chaque participant.

La part du programme qui implique la présence s'effectue en accord avec chacun des centres où est disponible la base documentaire ou par vidéo-conférence ou en salle de classe virtuelle.

Le Supérieur Général et le SIEV travaillent actuellement pour que le Master ait une reconnaissance académique en tant que diplôme propre d'une des universités gérées par la Congrégation de la Mission.

2.- Classification des matières Vincentiennes.

Le système CDU (Classification Décimale Universelle) est utilisé dans de nombreuses bibliothèques et permet l'attribution à chaque livre ou document d'un numéro pour sa localisation rapide.

À partir des travaux effectués par les membres du SIEV qui nous ont précédés, nous travaillons à l'adaptation des cotes des sources documentaires et bibliographies Vincentiennes au système de CDU.

Ceci nous permettra d'avoir un système de reconnaissance et un moteur de recherche qui va multiplier les possibilités d'accès aux documents et aux études.

3.- Bibliothèques numériques Vincentiennes

Il existe déjà de nombreuses réalisations, en tant que banque de ressources numériques Vincentiennes dans diverses langues, plates-formes et hébergés sous des formats multiformes.

Le SIEV se propose, non pas tant de créer une nouvelle bibliothèque numérique, que de faciliter l'intercommunication et l'accès universel aux ressources existantes, tout en suggérant la numérisation d'autres.

IV.- QU'ATTEND LE SIEV DE VOTRE PART ?

1.- De tous les Visiteurs.

Le SIEV demande à chacun des Visiteurs d'engager au moins un missionnaire dans chaque Province pour faire un Master en Études Vincentiennes. Si votre Province dispose d'une Bibliothèque Vincentienne adéquate, le missionnaire pourra résider dans sa Province, consacrant entre trente et trente-cinq heures par semaine aux études du Master. Dans le cas où votre Province ne disposerait pas d'une telle Bibliothèque, le missionnaire devra bénéficier de l'hospitalité d'une autre province pour effectuer le Master.

2.- De certains Visiteurs.

Le SIEV demande aux Visiteurs dont les Provinces disposent d'une ou plusieurs Bibliothèques Vincentiennes qu'ils se proposent généreusement d'accueillir un ou plusieurs missionnaires qui voudraient faire ce Master mais qui ne disposent pas d'une telle Bibliothèque dans leur Province.

3.- De chacun de vous et des missionnaires pouvant inciter en ce sens.

Le SIEV a l'intention de mener à bien les propositions en comptant sur la collaboration généreuse et désintéressée des missionnaires comme vous. Imaginez-vous les ressources que nous pouvons partager entre nous et avec les membres de la Famille Vincentienne donnant, par exemple, deux heures par semaine de notre temps pour collaborer à certaines des propositions faites par le SIEV ? Des missionnaires lazaristes qui mettent à jour la bibliographie Vincentienne dans leur Province et la partagent ; qui traduisent un document ou une étude dans leur propre langue et le mettent à disposition de tous...

Saint Vincent de Paul n'a pas hésité à appeler *«instrument dans les mains de Notre Seigneur»* le missionnaire qui travaille à la formation des prêtres, *«qui éclaire et qui suscite l'intérêt en même temps.* Il ajoute qu'*«il exerce le travail de l'Esprit Saint, qui est Le seul à qui appartient d'éclairer et d'enflammer les cœurs.* » Pourrions-nous nous engager, nous tous, à éclairer et encourager les autres afin qu'ils approfondissent et actualisent le charisme vincentien ?

Du Directeur du C.I.F.

Daniel P. Borlik, CM

Je vous remercie de l'occasion de parler avec vous de notre Centre International de Formation, Saint Vincent de Paul, ou plus communément connu sous le C.I.F. et situé à Paris, France.

J'ai préparé ce rapport pour vous à l'Assemblée générale, et aurai plus d'informations pour les visiteurs plus tard.

Dans le peu de temps que j'ai, je parlerai de l'importance croissante de la formation permanente dans notre monde d'aujourd'hui ; des fondements de la CIF (fondée en 1993); je ferai un bilan du CIF aujourd'hui et ... son avenir; et une description de « dossier du CIF » et des suggestions concernant les conversations personnelles ces jours ci avec moi, l'actuel directeur.

L'idée d'un programme intensif tel que le CIF a été évoqué dès la première Assemblée de la Congrégation de la Mission, mais notre programme a commencé à prendre place pour tous les confrères après l'Assemblée générale à partir de 1992. Comme le stipule numéro 10 de nos Constitutions, nous suivons Jésus-Christ comme Vincent a fait ... nous sommes une Congrégation appelée, pour mener à bien le travail d'évangéliser les pauvres ...

Ceci est une formation très dynamique, une formation continue tout long de la vie-Puisque les besoins de notre monde changent nous aussi nous devons nous développer et grandir, afin d'être vraiment aujourd'hui les disciples de notre père Vincent de Paul

Vincent ne voyait pas le Christ comme un intellectuel, il ne le voyait certainement pas non plus comme quelqu'un de lointain. Vincent a souvent parlé de Jésus, évangéliste, comme son guide spirituel. En fin de compte Vincent disait souvent que l'amour du Christ est la source de notre vocation et de toute activité apostolique

D'une manière générale, le C.I.F. est un programme intégral de formation vincentienne, destiné à aider les participants à atteindre l'objectif de suivre Jésus-Christ évangéliste des pauvres. Chaque programme de CIF comprend les disciplines universitaires (avec des conférences et des séminaires guidés), l'approfondissement de la

vocation et le ministère des membres (questions pour la réflexion personnelle sur la vie et la vocation, le partage dans différents groupes), les célébrations liturgiques et une expérience de la vie communautaire ... avec les membres de la CMS et/ou la famille Vincentienne d'autres pays et cultures.

Alors, Pourquoi le C.I.F. est situé à Paris?

Au début du C.I.F., notre patrimoine français vincentien a fait une profonde impression sur nos confrères et autres participants. Pour marcher sur les mêmes lieux où Vincent marchait ... pour prier là où il priait ... pour se rappeler ceux dont l'amitié et les efforts déployés à la réalisation de la mission ... tout ceci a certainement contribué à ce que chacun de nous comprenne mieux et cherche ce que Vincent a cherché.

Le C.I.F. aujourd'hui ?

Nous avons continué avec une version plus courte du programme "Formation permanente", qui dure donc 2 mois au lieu de 4 à l'origine. Notre prochaine session débute début septembre et se termine début novembre. Nous sommes maintenant en train de préparer notre deuxième programme « Famille vincentienne », pour un long mois, pour le printemps 2017. Selon les besoins, nos autres programmes continuent à être proposés.

Et ... l'avenir du C.I.F. ?

Dans le dialogue avec le Supérieur général, son Conseil, et en particulier avec les visiteurs tout au long de la Congrégation, C.I.F. continuera à répondre aux besoins avec de nouveaux programmes mis à jour.

Le C.I.F. est également engagé à promouvoir et aider la Famille Vincentienne. Nous devons encourager la direction des nouveaux groupes fondés sur le charisme de St Vincent. Nous savons aussi que notre large famille très prometteur ... que l'avenir de notre large famille est très prometteur

Mais la question demeure, comment pouvons-nous mieux promouvoir et soutenir la formation dans ces groupes aujourd'hui?

Maintenant, quelques mots sur le dossier CIF:

No me parece útil que lo que sigue abajo esté en Vincentiana ya que son informaciones que da el padre en su email sobre el contenido del expediente CIF

a) Il Contient des informations et des instructions qui sont importantes et très pratiques afin de bien préparer vos confrères avant d'assister au CIF à Paris;

b) Vous trouverez l'invitation CIF et la description de nos sessions pour l'automne 2016 et l'année 2017

c) Vous trouverez les instructions sur la façon de préparer la documentation pour le confrère à envoyer au CIF: Quels documents? Quand et comment les préparer? Pourquoi ? Qui est responsable de quoi? ...

d) Explication avec des modèles ou des exemples de la lettre du visiteur, la feuille de calcul Visa, des informations spécifiques nécessaires à l'invitation des évêques de France, etc.

Commission pour la Promotion du Changement Systémique

Ministères dans le Service de la Famille Vincentienne

Giuseppe Turati, CM
*Coordinateur de la Commission
pour la du Changement Systémique*

Les membres de la première Commission pour la Promotion du Changement Systémique dans la Famille vincentienne ont travaillé ensemble avec grande efficacité, pendant 7 ans. Il y a eu une période de transition pour établir une nouvelle commission incluant une plus large représentation de la Famille vincentienne. Cette période de transition fut complétée en 2014 et, à partir de ce moment les membres de la nouvelle commission ont travaillé ensemble pour orienter leurs travaux et déplacements des 3 prochaines années.

Le travail de la première commission a été de mettre des bases pour la diffusion de l'idée du Changement Systémique. Le travail accompli, surtout pour développer le toolkit, organiser des séminaires de formation et créer des structures de communications, a offert à la nouvelle commission un point de départ pour aller plus loin.

La commission a constamment essayé de travailler à changer la mentalité de la Famille vincentienne tout entière, afin qu'elle puisse apprendre comment pouvoir utiliser le changement systémique pour aider les pauvres à sortir de leur pauvreté. Le défi est de réussir à intégrer le changement systémique au niveau mondial.

Cette commission cherche à se concentrer sur la valorisation des ressources de tous pour qu'ils deviennent des multiplicateurs de la valeur de l'action du changement systémique au sein de la famille. Ce projet cherche à garantir que c'est une structure durable, tout en continuant d'organiser des séminaires, mais ce faisant, que ce soit une opportunité pour construire un réseau et une structure capables de garantir la diffusion de la pensée et de l'enseignement du changement systémique à l'intérieur de la famille.

La commission actuelle est composée de sept membres provenant de six différentes branches de la famille. Ils sont (de gauche à droite) : Mizaël Poggioli, CM ; Rose de Lima Ramanankavana, AIC ; Giuseppe Turati, CM (Coordinateur de la commission) ; Sœur Teresa Mueda, FdlC ; Juan Pablo Solarte, JMV ; Jim Claffey, SSVP (Secrétaire Exécutif) ; Sœur Teresa Kotturan, Soeur de la Charité de Nazareth (SCN) et membre de la Fédération des Sœurs de la Charité.

La commission compte beaucoup sur les Responsables de la Famille Vincentienne pour promouvoir et soutenir ce travail. La Commission veut s'assurer que son travail soit déjà incorporé dans les structures existantes de manière à ce que le changement systémique ait un impact durable à l'intérieur de la Famille.

Le projet stratégique 2015-2018 contient notre vision, notre mission et quatre objectifs stratégiques :

Notre **Vision** est celle de promouvoir le changement systémique pour réaliser une nouvelle mentalité sur comment sortir le pauvre de la pauvreté à la manière de saint Vincent de Paul.

Notre **Mission** est d'être des multiplicateurs pour un changement systémique durable pour toute la Famille vincentienne.

Nos **objectifs stratégiques** sont :

- 1). continuer à organiser des séminaires, identifier et créer des agents multiplicateurs.
- 2). créer des structures durables pour les coordinateurs nationaux et régionaux.
- 3). établir des instruments efficaces de communication et soutenir un changement systémique à l'intérieur de la Famille vincentienne.
- 4). assurer et promouvoir la mentalité du changement systémique pour les trois prochaines années et au-delà.

De quoi avons-nous besoin de la part de la Congrégation pour soutenir notre ministère ? D'abord, que les Supérieurs, à tous les niveaux à l'intérieur de la Congrégation, suivent les lignes directives sur le changement systémique qui se trouvent dans notre *Ratio Formationis* :

- Par rapport aux réflexions et directives générales pour la formation, la Congrégation cherchera à « adopter le « changement systémique » comme un moyen de diminuer la

pauvreté et d'autonomiser les pauvres » (voir *Ratio Formationis*, Chapitre 1, Section 1, Point A, la dernière puce de la liste).

- Au grand Séminaire, « l'étudiant sera très attentif à l'enseignement social de l'Eglise. Il cherchera à découvrir les moyens d'établir la justice sociale dans le pays et dans le monde et utilisera le changement systémique comme un moyen de mettre plus de justice et d'autonomiser le pauvre » (voir *Ratio Formationis*, Chapitre 7, Section 2, Point D, n° 5).
- En ce qui concerne la formation permanente, « Chaque province aura un Directeur de la formation permanente qui soit au courant des ressources de la formation permanente que les confrères peuvent avoir à leur disposition. Celles-ci incluent (...) des programmes concernant effectivement les besoins des pauvres, comme l'apprentissage du changement systémique » (voir *Ratio Formationis*, Chapitre 8, Section 2, point C).

Pour être très concret, je désire conclure cette présentation en invitant les Visiteurs ici présents à une attention triple pour promouvoir le changement systémique dans leur Province :

- d'abord, à se souvenir du changement systémique quand ils élaborent le projet provincial et ensuite à l'insérer dans le *projet* ;
- en second lieu, à l'utiliser dans le projet comme un des critères fondamentaux dans la *prise des décisions* ;
- finalement, à trouver des instruments pour évaluer l'efficacité des programmes de *formation*, soit initiale, soit permanente.

La Congrégation de la Mission : une ONG aux Nations unies

« La cité de Dieu dans la cour des Nations »

Guillermo Campuzano, CM

Représentant de l'ONG CM à l'ONU

Nous, Vincentiens, avons décidé il y a 20 ans d'être présents à l'ONU pour accompagner les différents peuples du Monde dans les « hauts » et les « bas » de leur histoire. Nous sommes convaincus que le service de l'humanité, spécialement de ceux qui vivent dans la pauvreté, est quelque chose qui mérite qu'on y emploie notre avenir, nos meilleurs talents et nos efforts les plus dévoués. Nous voulons être dans des lieux où nous pouvons servir les exclus de l'humanité !

Nous ne saurions relever les défis de ces temps nouveaux sans nous appuyer sur l'idée que nous nous faisons de notre propre charisme. Or, celui-ci est étroitement lié à la charité envers les pauvres, au changement systémique, et à l'étude des répercussions des politiques sociales, qu'elles soient mondiales, nationales ou régionales. Nous nous intéressons tant à leur élaboration qu'à leur exécution. Cette époque est propice à la présence des religions dans l'arène publique. C'est la raison pour laquelle plusieurs ONG d'inspiration catholique ont décidé d'être systématiquement présentes lors des débats et des travaux de ce Forum international. La mission principale des ONG d'inspiration catholique à l'ONU est de veiller au respect de la justice et de la paix : c'est la « diaconie de la vérité ».

La vie religieuse consacrée est également représentée aux Nations Unies sous le vocable de RUN (Religieux à l'ONU). RUN regroupe des représentants de Congrégations religieuses, masculines et féminines, présentes à l'ONU. Nous nous soutenons les uns les autres en partageant non seulement des informations, mais aussi nos stratégies et nos ressources. Nos rencontres nous offrent l'opportunité de réfléchir sur notre mission commune en tant qu'ONG en prenant en compte nos différents charismes.

Le pape François a dit : « l'ONU est un espace d'évangélisation... Nous pouvons y être des prophètes... La Politique est le plus haut niveau de Charité... ». A l'ONU, nous ne cherchons ni à financer nos projets, ni à discuter des doctrines respectives et de leur pertinence. Notre but est d'examiner avec courage les questions qui constituent une menace réelle et immédiate à notre humanité, à notre planète, et à nous poser la question de savoir : « Que faut-il faire ? » - c'est cette même question que Madame de Gondi, courageusement aussi, avait posée à monsieur Vincent, il y a 400 ans.

Les catholiques ont été présents aux Nations Unies depuis le début, d'abord par les organisations internationales catholiques (ONG) et plus tard par la mission du Saint Siège. De nombreux documents attestent de la pertinence de cette présence ainsi que de l'importance du travail que ces groupes religieux ont accompli en son sein. De nombreuses ONG catholiques/ religieuses apportent une dimension éthique et spirituelle aux débats de l'ONU relatifs aux problèmes complexes auxquels est confrontée la société aujourd'hui.

Il est clair que « nous sommes passés d'une société internationale composée d'une juxtaposition d'Etats souverains, à une compréhension globale de notre devoir de construire une communauté internationale pérenne ». La Congrégation de la Mission est partie prenante dans ce débat et se doit de participer à cette nouvelle action, dont le but est de restaurer les tissus humain et écologique indispensables à une vie durable, pour cette génération et pour celles à venir.

« Une authentique paix n'est possible que si et seulement si la dignité de la personne humaine est promue à chaque niveau de la société et qu'à chaque individu est donnée la chance de vivre en accord avec cette dignité ». Il faut relever à ce niveau que le discours des Droits de l'Homme à l'ONU, l'enseignement social de l'Eglise et *Laudato Si* convergent de façon significative. Les Droits de l'Homme, la justice sociale, l'équité, la protection sociale, etc., sont autant de sujets qui font partie de la réinterprétation actuelle de notre charisme. Il nous faut constamment déceler la volonté de Dieu en nous, et la présence de notre Congrégation à l'ONU apporte de précieux éléments utiles au discernement.

Motifs de la représentation de la Congrégation de la Mission aux Nations Unies :

1. Contribuer fidèlement à la création et à la construction de la communauté internationale ;

2. Donner un fondement (contexte international) à la réinterprétation nécessaire de notre Charisme pour les temps nouveaux
3. Elargir la compréhension de notre mission qui, outre les œuvres de charité, suppose de travailler pour la justice et d'influencer les politiques pour l'élaboration des politiques publiques, en accordant une large place au changement systémique et à la collaboration avec la Famille Vincentienne;
4. Contribuer à inverser le processus de « paroissialisation exclusive » de notre charisme ;
5. Etre une source de consultation et d'information pour notre leadership général, provincial et local;
6. Offrir de nouveaux éléments de formation continue en collaboration avec le CIF et autres espaces éducatifs de la famille Vincentienne ;
7. Offrir une dimension intégrale aux œuvres locales de la CM et faire entendre les voix et la réalité de la vie quotidienne des peuples (au niveau local) à l'ONU ;
8. Encourager l'éducation à la citoyenneté globale et la participation aux objectifs de développement durable (Objectifs des Nations Unies à l'horizon 2030)

Voici les commissions de la société civile de l'ONU dans lesquelles la CM est actuellement représentée :

1. Développement social
2. Les ONG religieuses à l'ONU
3. Migrations et Réfugiés
4. Trafic des êtres humains
5. Groupe d'exploitation des mines
6. Coalition mondiale pour la protection sociale des sols
7. Droits de l'Homme

Nous sommes présents dans ces Commissions pour effectuer un travail de représentation, de collaboration et de formation, et pour faire du lobbying. Nous travaillons en communion avec d'autres ONG de la Famille Vincentienne. La Famille a mis en place un agenda commun qui s'est fixé un certain nombre de priorités. Nous citerons ci-dessous les plus importantes.

Priorités de la Famille Vincentienne à l'ONU :

Nous partageons les informations importantes autour des préoccupations locales et mondiales, en collaboration avec d'autres organisations partageant nos valeurs.

Nous faisons entendre à l'ONU les voix des plus vulnérables et celles de ceux avec qui nous travaillons dans la Famille Vincentienne, et nous présentons en retour à nos associations respectives les préoccupations de l'ONU au niveau international. Nous cherchons ainsi à favoriser une rétroaction susceptible d'apporter des solutions efficaces et communes aux grandes problématiques contemporaines;

Nous conscientisons et éduquons la Famille Vincentienne pour que chaque membre le fasse à son tour au niveau local, national et mondial.

Nous nous assurons que la Famille Vincentienne veille à ce que l'inclusion sociale, la justice en matière économique et la protection de l'environnement soient au cœur de l'élaboration des politiques.

Nous promovons une perspective de changement systémique parmi les membres de la famille Vincentienne à tous les niveaux.

Nous abordons ces problématiques du point de vue de l'éthique et de la morale globale, c'est-à-dire non seulement à partir des droits, mais également de la responsabilité humaine, en considérant avant tout la dignité de la personne.

Propositions faites à l'Assemblée Générale :

1. Lorsque cela est possible, mettre sur pied des bureaux de JPIC (Justice, Paix et Intégrité de la Création) dans les Provinces ou régions. Une des tâches de nos confrères responsables de ce ministère peut être de faire le lien avec notre bureau à l'ONU

2. Objectifs de développement durable (Agenda 2030 de l'ONU) : la formation locale et régionale de la famille Vincentienne sur les questions qui touchent nos lieux d'habitation et qui ont un rapport avec les ODD, à savoir : l'exploitation minière, la traite des personnes, le trafic de drogues et d'armes, les réfugiés, l'immigration, les droits de l'Homme, les droits des femmes et des enfants, etc.

3. Formation des confrères et de la Famille Vincentienne au plaidoyer, à la manière de collaborer et de jouer un rôle dans l'évolution des lois qui touchent les pauvres, que ce soit au niveau local, national ou international.

4. La communication directe entre notre bureau et les administrations provinciales ou locales de la CM pour partager des informations et des documents, développer des tutorats, coordonner les efforts, etc.

Notre charisme et les Objectifs de Développement Durable de l'ONU à l'horizon 2030 :

Les objectifs de développement durable (ODD) sont un appel universel à l'action pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et veiller à ce que toutes les personnes jouissent de la paix et de la prospérité.

Ces 17 objectifs reposent sur les succès des Objectifs du Millénaire pour le développement, tout en incluant de nouveaux domaines tels que le changement climatique, l'inégalité économique, l'innovation, la consommation durable, la paix et la justice, entre autres priorités. Les objectifs sont reliés les uns aux autres - très souvent pour en atteindre un il faut traiter des sujets qui généralement en concerne un autre. Le nouveau paradigme ECO-HUMAIN est au cœur de ces Objectifs, comme il l'est pour le pape François, qui l'a présenté à l'Eglise d'une manière très claire dans *Laudato Si*. Les cris de l'humanité et ceux de la terre nourricière sont indissociables ; ils ont tous deux une cause structurelle et ne peuvent être traités de manière efficace que si on les appréhende à partir de ce point de vue.

Les ODD s'appuient sur un esprit de partenariat et de pragmatisme très proche de notre propre charisme. Cela permet d'opérer les meilleurs choix pour améliorer la vie des générations futures d'une manière durable. Ils fournissent des lignes directrices claires et des objectifs pour tous les pays afin que ces derniers les accueillent en tenant compte de leurs propres priorités et des défis environnementaux du monde en général.

Les ODD ont un plan d'action inclusif. Ils abordent les causes profondes de la pauvreté et nous unissent pour opérer un changement positif pour le bien des populations et de la planète.

Les 17 ODD ont un lien indéniable avec notre charisme vincentien et les aspirations de l'Eglise catholique telles qu'exprimées par le Pape François dans son Magistère. En les lisant attentivement, nous nous apercevons qu'ils se réfèrent à des problèmes que nous devrions tous être en train de chercher à résoudre d'une manière ou d'une autre. Que pouvons-nous faire pour aider à la mise en œuvre des ODD dans les

régions où nous vivons et travaillons ? Qu'est-ce que ces ODD signifient pour ma Province et pour moi ? Que pouvons-nous faire pour que nos travaux de changement systémique s'accordent avec les ODD ? De quel type de formation avons-nous besoin pour conscientiser et identifier les moyens par lesquels nous pouvons connecter nos programmes locaux aux objectifs mondiaux de l'humanité ?

Je voudrais inviter chacun d'entre vous personnellement, ainsi que vos Provinces respectives, à conjuguer vos efforts avec les nôtres afin que nous partagions nos informations, et que nous mettions en commun nos espaces de formation et de conscientisation, pour faire connaître la vision de notre Charisme et les possibilités qu'il offre dans l'époque si difficile que nous traversons. Je vous remercie !

Bureau de Solidarite Vincentienne (VSO)

Miles Heinen, CM

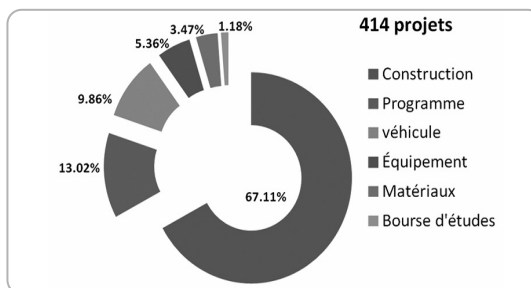
Le Bureau de Solidarité Vincentienne (VSO) est formé de deux personnes à temps complet : moi, P. Miles Heinen, Directeur exécutif depuis 2009, et M. Scott Fina, Ph.D., Directeur Associé depuis 2004. Une troisième personne, Madame María José Pacheco, assure une présence à mi-temps comme superviseur depuis 2015.

Le VSO est un bureau de la Curie Généralice. Il développe un fond pour aider les provinces, les vices-provinces, et les missions dans les régions en développement, pour répondre à leurs besoins et au travail de service auprès du pauvre. C'est la Curie Généralice qui détermine les bénéficiaires du VSO. Actuellement, il y a 52 provinces, vice-provinces et missions sur notre liste que vous pourriez consulter sur notre page web <http://cdn.cmglobal.org/vso-en/files/2007/01/VSO-Eligibility-List-English.pdf>

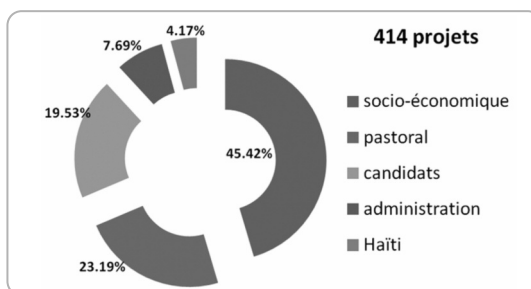
Le VSO encourage la solidarité à l'intérieur de la Congrégation, en rendant publiques les besoins et le travail des provinces, vice-provinces et missions. Il donne une opportunité à d'autres provinces pour partager leurs biens, en allant à la rencontre des besoins et en soutenant ces travaux.

Le VSO n'est pas une source de financement. Il aide les provinces, vice-provinces et mission à obtenir de l'argent provenant d'autres sources. Le VSO entretient de bonnes relations avec les agences de financement. Ce qui nous permet d'obtenir leur argent pour les projets de nos provinces, vice-provinces et missions.

Depuis sa fondation en 2002, le VSO a assuré un remboursement financier stable pour 414 projets, parmi lesquels 110 étaient des micro-projets. Ses projets se répartissent dans 49 pays. La plupart des projets concernent la construction, 67%. Les autres projets (23%) concernent, par ordre d'importance : l'achat de voitures ; des programmes ; l'achat d'équipements comme des ordinateurs, des panneaux solaires, et d'autres ; des matériaux comme des meubles, des médicaments, des brochures, et d'autres ; ainsi que des bourses scolaire



45% de ces projets est concentré sur les besoins socio-économiques des gens que nous servons ; les 23% sur les besoins pastoraux ; les 19% sur la formation initiale et permanente des confrères, les 8% sur les besoins internes de la Congrégation de la Mission (CM) ; et les 4% sur l'Initiative Haïti.



Depuis l'année 2002, la somme totale en dollars américains qui a été versée à travers l'aide du VSO en faveur des projets de la mission de la CM, est de 12.515.469. De cette quantité, 2.058.000, soit 16% provenaient des provinces, des vices-provinces et des contributions personnelles des confrères de la CM.

Le VSO soutient le Projet du Fond Patrimoine de la Congrégation. Il avait comme but d'atteindre les 5.000.000 de dollars pour que la Fondation Franz donne à son tour la même somme. Notre Congrégation a dépassé ce but de plus de 400.000 dollars américains. 86% de l'argent donné est venu de la Curie Générale, de nos provinces, vices-provinces, et confrères. Quelle merveille d'exemple de solidarité Vincentienne !

DEFIS Tandis

Le VSO affronte aujourd'hui une situation contraire à cause du réchauffement global du climat de la collecte de fonds. Le recul de l'économie mondiale commencé en 2007 a diminué l'argent des agences, destiné aux projets – particulièrement en Europe où le VSO obtenait la plupart des dons pour les projets. Les scandales survenus à l'intérieur de l'Eglise ont diminué aussi l'argent disponible dans les institutions d'aide européennes.

En conséquence, les organisations d'aide économiques disposent actuellement de dons réduits, limités aux lieux de leurs régions de travail et aux genres de projets qu'elles prétendent appuyer. La compétition pour recevoir les dons a augmenté. Le VSO doit recourir à plusieurs agences pour trouver l'argent nécessaire pour un projet. Ça devient plus difficile de trouver de l'argent et cela prend beaucoup plus de temps.

Vous avez vu un peu plus haut que 67% du travail du VSO concerne les constructions. L'inflation dans le coût de la construction est énorme. Tandis que l'argent disponible diminue, les besoins augmentent. Comme réponse, le VSO conseille souvent que les projets soient divisés en plusieurs tranches, et le remboursement de même sera étalé sur plusieurs années. Le VSO a besoin aussi de trouver pour les remboursements d'autres sources comme celle d'avoir plus de dons personnels à travers des appels et des demandes directes à des bienfaiteurs.

De plus en plus, ces agences exigent des preuves que les projets ont été bien planifiés, qu'ils ont un bon impact et parfois systémique, et que les projets puissent être maintenus dans le temps.

Les agences demandent aussi plus de détails dans les rapports sur les projets réalisés, et que ces derniers soient envoyés en temps indiqué. Si une province, une vice-province ou bien une mission souhaite recevoir encore dans le futur de l'aide des agences, il est très important de présenter un bon rapport.

But pour les prochains trois ans

Le but principal du VSO est celui de répandre le feu de l'amour que Saint Vincent avait pour les pauvres, en incluant les gens dans la mission de la CM, particulièrement en augmentant le patrimoine et les ressources pour le travail de la CM.

Le VSO poussera la promotion mondiale de la Solidarité en Mission à travers la distribution du bulletin du VSO et en utilisant les moyens de communication et les réseaux sociaux.

Il déterminera les priorités dans le contexte d'une vision à long-terme. Cela aboutira à un plus grand dialogue sur les projets.

Le VSO reprendra le Programme de Micro-Projet, puisque le nombre de provinces qui apportent régulièrement au VSO augmente.

Nous demandons à la Congrégation

Aux provinces, vice-provinces et missions qui nous présentent une demande de projet, le VSO demande :

De préparer un projet de travail (planning) à réaliser avec une vision à long-terme de votre mission et que vous utilisiez cette vision pour établir les priorités en vue de vos nouveaux projets.

D'utiliser la méthode du changement systémique dans l'élaboration de n'importe quel genre de projet. En faisant ainsi, vous assurez que votre nouveau projet s'inscrit dans la durée et répond aux exigences demandées pour un projet.

Que vous cherchiez des revenus locaux pour votre mission. Une idée serait d'organiser des collectes de fonds avec les parents, ou les anciens d'une école que vous avez. Une autre serait de louer un bâtiment que vous possédez.

Aux provinces qui ne sont pas destinataires des services du VSO, nous demandons :

D'encourager les confrères à se brancher sur notre site pour recevoir notre bulletin et ainsi le renvoyer aux gens qu'ils connaissent. Ces derniers pourraient s'intéresser à la mission de la CM.

D'aider le VSO à se connecter avec les gens qui veulent aider la CM et qui peuvent contribuer au remboursement des projets.

Conclusion

Nos confrères ont choisi d'être avec les pauvres abandonnés pour incarner effectivement l'Évangile. Le VSO les assiste à réaliser leurs rêves en augmentant la solidarité entre nous et en la rendant plus large pour qu'elle embrasse d'autres, à être touchés par la flamme de Vincent de Paul. Rejoignez-nous !